

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

Le Règlement de l'Electricité

La mauvaise température d'hier soir a été la cause de l'ajournement de l'assemblée publique annoncée pour la discussion du règlement accordant une franchise exclusive de trente ans à McCuaig Brothers de Montréal.

Cent cinquante personnes avaient bravé la pluie battante qui tombait pour se rendre à la salle du marché. L'assemblée n'a pas été tenue régulièrement mais à la demande de M. Hormisdas Langevin, M. T. D. Bouchard a donné les raisons pour lesquelles une certaine partie de la population était opposée à ce règlement et celles que les partisans du règlement amènent pour autoriser son adoption.

M. Bouchard a d'abord déclaré qu'il était étonné de voir que le conseil municipal n'avait point soumis un règlement aussi important à son avocat. Il n'est pas prêt à admettre que la ville a le droit de voter cette franchise exclusive et il croit que le conseil devrait avant de soumettre ce règlement aux électeurs demander l'opinion de son avocat sur sa légalité. La ville s'expose à des poursuites qui pourront entraîner des frais considérables si elle adopte un règlement qui n'est pas autorisé ni par sa charte ni par une loi générale quelconque comme paraît l'être le règlement actuel.

Ceux qui font de l'opposition au règlement le font en outre parce qu'ils sont opposés à lier la ville pour une période de trente ans et parce qu'ils considèrent que les prix offerts par la nouvelle compagnie sont de beaucoup trop élevés et mettent notre cité dans une position inférieure sous le rapport de l'éclairage et du pouvoir moteur à celle de toutes les autres villes de cette province qui sont en concurrence avec nous.

Les principaux arguments des partisans du règlement sont les avantages que la ville trouvera à avoir du pouvoir moteur en quantité pour les industries qui en ont besoin et la diminution de vingt pour cent environ que la nouvelle compagnie s'engage à faire sur les prix du gaz et de l'électricité pour l'éclairage.

L'assemblée a été ajournée au dimanche douze octobre courant à 7.30 heures du soir à la salle du Marché.

Pour les électeurs de Chateauguay

A son retour d'Angleterre, où il était allé consulter l'Amirauté, l'hon. M. Borden déclarait solennellement, à l'automne de 1912, ceci :

"Si l'Amirauté nous démontre qu'il y a urgence pour le Canada de coopérer à la défense navale de l'Empire, nous proposerons une mesure d'urgence et si le parlement n'adopte pas promptement cette mesure, nous en appellerons au peuple."

Cette déclaration, il l'a répétée dans son discours sur l'adresse, au début de la session de 1912-1913. Et tout le pays en a pris l'acte.

Or, M. Borden a, en effet, proposé une mesure d'urgence, et cette mesure n'a pas été adoptée par le parlement.

Au contraire, le Sénat, qui est une des branches du parlement canadien, a refusé d'étudier la mesure proposée par M. Borden, avant qu'elle ait été soumise au jugement du pays.

Ainsi M. Borden était doublement tenu de faire des élections générales cet été.

Premièrement, parce qu'il en avait donné sa parole. Secondement, parce que le Sénat lui imposait cette consultation du pays.

Et M. Borden a refusé et refuse encore de faire des élections générales sur cette question. Il manque donc indubitablement à sa parole.

Son excuse, c'est que la Chambre des Communes a été élue pour cinq ans et que le Sénat n'a pas le droit de le forcer à demander un nouveau mandat aux électeurs avant l'expiration de ce terme.

Cette excuse ne vaut pas contre le manquement de M. Borden à la parole qu'il a donnée au pays.

Il a promis qu'il tiendrait sa promesse, d'où que vienne la voix qui le met en demeure de la tenir.

Mais elle provoque une constatation qui vient détruire la base même de sa proposition.

Il y a urgence, affirme-t-il, que le Canada fasse promptement quelque chose pour la défense navale de l'Empire.

Or, il n'y a, dans l'état actuel des choses, qu'une seule manière par laquelle il pourrait assurer une prompte acceptation de sa proposition, c'est la consultation du pays par des élections générales.

Et il refuse de faire des élections générales.

Donc, ou bien il n'y a pas d'urgence et sa proposition est fondée sur de faux prétextes; ou bien il y a urgence mais M. Borden préfère laisser l'empire en péril, plutôt que de risquer de perdre le pouvoir en faisant des élections générales.

Il n'y a pas à sortir de là. Et les électeurs de Chateauguay, qu'un événement sur lequel il n'a eu aucun contrôle force M. Borden à consulter en ce moment, ont le devoir de le rappeler à l'observation de ses engagements solennels, en élisant le candidat libéral qui parlera pour eux à la Chambre des Communes.

La France au Canada

UN NOUVEL ARTICLE DE M. EDOUARD MONTPETIT.

Nous trouvons dans un récent numéro du Canada Français un nouvel article de M. Edouard Montpetit, sur le Canada et la France.

Nous sommes heureux de le mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Les Français d'Amérique forment aujourd'hui un peuple de trois millions, en comptant ceux qui sont allés chercher fortune aux Etats-Unis. Dans la vieille province de Québec, ils sont 1,800,000, ayant tous la fierté de leurs origines, car ils se sont fait une devise de leur souvenir et leur mot d'ordre est : "Je me souviens". On les retrouve aussi dans l'Ontario, dans les provinces de l'Ouest et jusque sur les bords du Pacifique; à l'est, leur avant-garde est formée par les Acadiens, qu'un sort cruel n'a pas su décimer. La population française du Canada n'est pas uniquement bormande. Parmi ceux qui, jadis, sont venus de France fonder la colonie et qui sont, comme on dit là-bas, "les aïeux", il y avait des Normands, sans doute, beaucoup de Normands, mais il y avait aussi des Bretons, des Saintongeois, des Picards, des Angevins, des Bourguignons, des Basques, et—quoiqu'ils aient toujours été fort rares, paraît-il,—il y avait de vrais Français. Le Canada est une synthèse de la France.

Vaincus naguère sur le champ de bataille, après un héroïque résistance, les Canadiens-français ont plus tard, triomphé à leur tour à la tribune politique et conquis de haute lutte les libertés nécessaires. Aujourd'hui, leur tâche n'est pas terminée: elle réclame des efforts nouveaux. Ils doivent, comme ils l'ont toujours fait, se servir des armes mêmes dont on pourrait les menacer, et dans un combat tout pacifique, cette fois, le combat économique, assurer définitivement leur survivance par une suprême victoire.

La France peut les y aider.

De quels moyens d'action disposent-ils? Ils ont, certes, leur part de cette nature superbe qui les entoure; mais cela ne suffit pas, sans la main d'œuvre et le capital. Le travail ne manque pas, non plus que l'énergie. L'ouvrier canadien est actif, intelligent, laborieux; il a des qualités de goût et un sens de l'art qui le font rechercher; mais, et c'est ce que le gouvernement de Québec vient de rendre possible, il lui faut plus d'instruction technique pour qu'il puisse développer ses facultés et en tirer pleinement parti. Le capital ne fait pas absolument défaut. Quelques Canadiens-français connaissent aujourd'hui l'aisance, et même la richesse. De son côté, l'épargne populaire accumule patiemment. Mais ces ressources ne sauraient permettre la grande exploitation, ni assurer la prépondérance économique de l'élément français. Il lui faut s'adresser à l'étranger, chercher ailleurs, demander de l'aide. J'ai confiance dans les destinées de mon pays et je sais qu'elles plaideront pour nous. Un jour viendra où les capitalistes français voudront se tourner vers le Canada: ils y trouveront leur avantage et la

satisfaction d'avoir contribué à une œuvre française.

Ce n'est pas tout. "Il faut créer dans ce pays, a dit un de nos orateurs, à côté de l'élite financière dont il a le droit d'être fier, l'élite intellectuelle dont il a maintenant besoin." Certes, cette élite existe déjà. Saluons avec émotion tous ceux qui, dans le lointain, aiment et admirent cette France à qui le jeune poète Chopin dédia dernièrement son premier livre, et qui demeure pour eux tous la "patrie intellectuelle." Combien vous avez là-bas, maîtres français, de disciples ignorés! Conquêteurs d'une terre vierge, attachés au défrichement, ils regardent monter sur votre horizon les étoiles nouvelles; ils en suivent le cours; ils les voient avec peine disparaître parfois au détour de la route, mais non pas complètement s'il demeure en eux-mêmes quelque chose du reflet qu'elles ont jeté. Que j'évoque tous ces penseurs oubliés dont le tourment superbe fut de nous aider dans notre existence de lutte, en multipliant pour nous les raisons de croire et d'espérer; tous ces écrivains modestes de chez nous, à qui nous n'avons pas rendu un suffisant hommage, et qu'une génération affairée et distraite néglige parfois d'honorer comme ils le méritent; tous ces hommes qui possédaient l'inaltérable amour de la race et qui, émerveillés des gestes accomplis par nos ancêtres, cherchaient à en dégager une pensée inspiratrice, à tirer de la grande leçon des faits à un principe de vie, à renfermer dans une formule féconde la discipline victorieuse de notre histoire française!

Tous ceux-là prêchent d'exemple et nous donnent une leçon. Les Canadiens-français ont résisté à l'absorption; ils ont vécu, c'est quelque chose; mais ils ne seront vraiment eux-mêmes qu'en s'imposant la recherche d'une culture qui soit vraiment française. Je n'ai garde d'oublier les centres d'instruction répandus dans tout le pays et qui ont donné déjà de beaux résultats; cependant, ces résultats mêmes doivent nous engager à faire pénétrer davantage au sein des masses le goût des lettres et le besoin d'apprendre. Ici encore, la France nous aidera.

Ainsi, les Canadiens français, cultivés, riches et puissants, serviront mieux l'Angleterre, qui leur a laissé leur nationalité pour qu'ils en conservent toutes les qualités et qu'ils en recueillent tous les dons. Il seront les associés de leurs voisins. L'action des deux races sera commune et de cette union naîtra une civilisation plus accomplie, plus variée dans ses manifestations. Et les Canadiens poursuivront leur mission. Ils ont, pour leur appliquer une délicate expression d'un de vos jeunes romanciers, "refait leur histoire, comme on refait une vieille dentelle, brin par brin"; ils resteront, comme restent encore sur le blazon anglais quelques vieux mots français qui l'enjolivent et l'animent.

Ce programme d'action, le comité France-Amérique l'a accepté, répandu; il l'a réalisé en nous apportant les plus belles amitiés françaises "Grâce à votre féconde et laborieuse association, disait récemment sir Lomer Gouin, grâce à vous, monsieur Hanotaux, et à tous les vaillants Français qui vous secondent, la sève française, qui nous a manqué pendant plus d'un siècle, viendra désormais jusqu'à nous. Mes-

sieurs de France-Amérique, de tout mon cœur, avec toutes mon âme de Canadien-français, je vous remercie de tout ce que vous faites pour mon pays avec ce noble et généreux désintéressement dont la race française a toujours donné l'exemple à l'univers". Ces paroles de gratitude prononcées par l'éminent homme d'Etat qui dirige la province de Québec rendent justice au dévouement de ceux qui ont bien voulu s'intéresser à notre pays. La France, en effet, n'a jamais refusé une mission. Elle rayonne sur le monde entier. Elle répand sa culture et sème ses idées; l'audace de sa vaillance et l'étendue de ses sacrifices ne connaissent pas de bornes. Vous faites aussi germer au loin votre pensée, en Afrique, en Extrême-Orient, en Amérique latine. Partout on vous retrouve, partout on vous connaît; mais que votre sympathie s'adresse surtout à ces deux pays où palpite enoore quelque chose de vous-mêmes: l'Alsace-Lorraine et le Canada français. Ailleurs, c'est du français que l'on crée; ici c'est du français que l'on garde.

EDOUARD MONTPETIT.

Sir Wilfrid Laurier à Saint-Jean

L'ASSEMBLEE DE SAMEDI

Le grand ralliement libéral qui aura lieu demain samedi à Saint-Jean sera la continuation du triomphe populaire qui signale toutes les apparitions de Sir Wilfrid Laurier devant les électeurs du pays.

Par une mesquine manœuvre, le gouvernement fédéral a essayé de mettre des obstacles à la réussite de cette grande démonstration libérale, en fixant pour le même jour la mise en nomination des candidats à l'élection de Chateauguay.

Cette petite chose n'aura aucun succès. Quelques-uns, il est vrai, des orateurs qui devaient prendre la parole à St-Jean seront forcés de s'en abstenir, étant retenus à Ste-Martine; mais ceux-là seront remplacés à Saint-Jean par d'autres orateurs aimés aussi des foules, et le résultat produit sera que deux grandes démonstrations libérales, au lieu d'une, auront lieu ce jour là.

La ville de St-Jean, vieille forteresse libérale, les comtés voisins où le libéralisme a de si fortes racines, feront à Sir Wilfrid Laurier une oration aussi remarquable par le nombre des participants que par l'enthousiasme qui y régnera.

Les organisateurs de l'assemblée sont d'ores et déjà assurés du plus éclatant succès; tous les libéraux de la région, même ceux dont le "mouvement" nationaliste a pu un instant faire vaciller la fidélité, sont prêts à venir acclamer le grand, l'illustre chef du parti libéral et lui prouver que la défaite du 21 septembre 1911 n'a rien enlevé à son prestige et n'a fait, au contraire, que ranimer l'ardeur de ses partisans.

Sir Wilfrid Laurier y retrouvera les accueils chaleureux, les applaudissements enthousiastes de St-Hyacinthe; et il pourra y constater que, si les appels à la passion et aux préjugés ont pu égarer une partie de la population d'Ontario, ces appels ne peuvent que grandir, dans la province de Québec, l'affection, l'admiration, la confiance que son admirable politique de paix, d'harmonie et de bonne entente, son inébranlable attachement aux principes démocratiques du parti libéral, et son absolu dévouement à l'autonomie du Canada lui avaient déjà depuis longtemps acquis.

L'assemblée de Saint-Jean fera, elle aussi, époque dans notre histoire, où elle attestera encore une fois que le peuple est avec le parti libéral et son illustre chef.

La production source de prospérité

("Toronto Globe")

Sur l'excellente récolte de l'ouest, déjà l'on parle de rétablir l'engouement pour la spéculation sur l'immeuble. Il ne peut y avoir de folie plus grande que l'essai de continuer l'orgie de la spéculation qui s'est répandue sur le Dominion pendant les quatre ou cinq dernières années. Eût-elle continué, elle ne pourrait avoir d'autre résultat qu'un désastre national et le recul dans le développement du Canada pendant une génération.

Le pays doit s'appliquer à lui-même l'avis que M. J. J. Hill essayait d'inculquer au peuple des Etats-Unis, il y a trois ans, quand il déclara que la prospérité vraie et durable repose sur la production des articles dont le monde a besoin. Il répéta au peuple des Etats-Unis de travailler plus et de moins spéculer. Cet avis est également bon de ce côté-ci de la frontière.

Non seulement nous devons travailler, mais nous devons le faire sans récriminer. Nous ne pouvons consacrer notre temps et nos énergies à la construction de chemins de fer, de canaux, de ponts et d'édifices publics. Il nous manque plusieurs articles d'alimentation dont nous avons besoin aussi bien que les autres nations. Nous avons aussi besoin de quantité d'articles manufacturés que nous pouvons fabriquer au Canada et que les lois tarifaires n'affectent pas. La prospérité du Canada ne peut être assurée que par la production et une distribution convenable des articles nécessaires et par le travail assidu accompli par le peuple suivant des méthodes profitables. L'ouverture des marchés de tout le continent aux fermiers Canadiens devra stimuler grandement les industries agricoles et du poisson; et la diversion du capital appliqué jusqu'ici au domaine de la spéculation, vers l'extension d'industries légitimes devrait agrandir le champ offert aux ouvriers des villes. Les femmes et les hommes paresseux — par leur faute, ou par manque d'emploi — constituent une menace sérieuse pour la prospérité nationale. Le Canada n'a de place que pour ceux qui veulent travailler.

Les deux débris

Dimanche après-midi, sur la magnifique route qui conduit de L'Islet à St-Jean-Port-Joli, allait au train-train d'une pauvre rossinante, un quatre-roues que décorait un drapeau bleu en berne.

La pauvre bête suait, soufflait, n'en pouvait plus, pendant que les occupants de la voiture, attristés, tout tremblants, l'œil hagard, perdu dans l'immensité des remords, se regardaient tristement.

"Et ces deux grands débris se consolait entre eux", comme a dit le poète Delille.

Ces deux débris qui ne sont pas grands, mais pas du tout, n'étaient autre que le Dr. Paquet et M. Octave Morin, tous deux députés du comté de L'Islet, le premier au fédéral et le second au provincial, qui venaient de recevoir une clé aux mains de l'hon. M. Caron et de ses amis, à l'assemblée qui avait eu lieu à L'Islet.

Tout penauds, ayant perdu leurs plumes, nos héros (avec liaison, s. v. p. Ils étaient tristes, tristes comme des bonnets de nuit.

Ils "se consolait les deux débris", en jurant que jamais plus ils ne se feraient prendre dans pareil guépier. Pourquoi aussi aller affronter le courroux populaire?

NA-DRU-CO RUBY ROSE COLD CREAM

conservera vos mains et votre visage blancs, souples et veloutés et préviendra la rudesse, les gerçures et le mal de lèvres.

Appliquez au moment du coucher en frictionnant pour le faire bien pénétrer. L'effet en est délicieux.

En pot de verre opalin de 25c chez votre pharmacien.

1938 F
NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED, MONTREAL.

L'élection de Chateauguy

Le gouvernement Borden vient d'émettre les brefs d'élection pour Chateauguy; le vote aura lieu le 11 octobre.

C'est donc par Chateauguy que les tories veulent ouvrir le bal des élections partielles nécessaires pour remplir les sièges vacants à la Chambre des Communes, avant la prochaine session.

Nous ne discutons pas leur droit d'en agir de la sorte, mais les raisons évidentes auxquelles ils obéissent dans l'occasion doivent être mises nettement en relief.

Il est clair qu'ils ont raison pour ne pas tenir le même jour, ainsi qu'ils en avaient d'ailleurs exprimé leur intention, les quatre élections partielles qui s'imposent.

Cette raison réside tout bonnement dans l'espoir qu'ils professent de pouvoir remporter la victoire dans Chateauguy; ce qui les mettrait en excellente posture pour lutter avec l'avantage d'un premier succès dans les autres comtés à pourvoir.

Il est vrai que Chateauguy a toujours élu, depuis la Confédération, un député libéral, mais la dernière majorité de M. Brown, en 1911, n'était que d'une quarantaine de voix.

Vingt-deux voix à déplacer suffiraient donc, en tablant sur le dernier résultat, à assurer la victoire des tories.

Or, il est notoire que depuis plusieurs semaines, l'astucieux Bob Rogers s'est employé de son mieux à allécher les appétits de patronage local dans Chateauguy, en promettant aux députations savamment organisées par le futur candidat conservateur, M. Morris, tous les travaux qu'elle s'en furent réclamer à Ottawa.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute à entretenir sur la tactique du gouvernement Borden: il escompte exploiter pour tout ce qu'il est susceptible de donner, l'appât du patronage. C'est là-dessus et sur là-dessus seul, que les tories basent leur espoir de victoire dans Chateauguy.

Pas d'ambiguïté ni d'équivoque à ce sujet: ils veulent inaugurer par Chateauguy, la politique de l'assiette au beurre par laquelle ils espèrent réussir à s'emparer de Québec.

Notons en passant, que si Chateauguy a toujours élu des députés libéraux depuis 1867, aux Communes, les représentants de ce comté furent: M. Luther Holton, de 1867 à 1891, et M. J. P. Brown, de 1891 à 1912. C'est-à-dire que, très évidemment, la personnalité de ces deux candidats, a joué un rôle considérable dans ses résultats.

La tradition de facteur personnel se trouvant rompue par la mort de M. Brown, les tories, non sans raison, escomptent l'avantage de la disparition de ce facteur.

La question, en fin de compte, se résume donc en ceci: les électeurs de Chateauguy se laisseront-ils influencer par l'appât du patronage, sur lequel les tories mettent tout leur espoir, ou bien résisteront-ils à cette évidente tentative de corruption impudente?

Il n'est pas douteux que dans cette élection partielle, la première consultation électorale tenue après l'orageuse session de ce printemps, la question qui prime légitimement toute autre devrait être: la question de la politique de contribution de M. R. L. Borden.

C'est sur cette question que se trouvent appelés à rendre jugement les électeurs de Chateauguy.

La préoccupation manifeste des

tories est d'esquiver ce débat et d'escompter, s'il est possible, un verdict en leur faveur, grâce à l'appel aux appétits, verdict que, une fois rendu, ils s'empresseraient de réclamer comme une approbation de la politique navale de M. Borden.

Nous sommes convaincus que les électeurs de Chateauguy se rendant compte du traquenard tendu par les tories, ne vendront pas leur droit d'ainesse,—c'est-à-dire leurs convictions,—pour un plat de lentilles.

Nous pouvons nous attendre à assister à une orgie de débauche électorale de la catégorie de celle qui a souillé le comté de Macdonald en Manitoba.

Nos adversaires vont employer le vert et le sec, mais nous avons confiance dans l'électorat de Chateauguy; il appliquera aux tories un soufflet retentissant.

Détail typique, et qui montre bien de quel côté souffle le vent tory: la gazette bleue, dans un couplet lyrique, n'adjurait-elle pas les électeurs de Chateauguy de se rappeler que c'est l'anniversaire de la bataille que leurs aïeux ont gagné pour le salut du Canada et qu'il leur incombait de sauver une fois de plus l'Empire!

S'ils veulent être dignes de leurs aïeux, les électeurs de Chateauguy, repousseront l'ennemi tory qui espère faire triompher au Canada la politique ignoble des appétits.

Ils repousseront ces corrupteurs hontés!

La défense sanitaire

La cinquième convention des Services sanitaires de la province de Québec s'est tenue à Montréal, la semaine dernière.

Les importants et nombreux travaux qu'on y a lus, les instructives discussions auxquelles ces travaux ont donné lieu, la variété des questions se rapportant toutes à l'hygiène, qu'on y a étudiées, donnent à cette convention un intérêt tout particulier.

Nous irons plus loin et nous dirons que de telles conventions sont indiscutablement d'utilité publique.

Nous sommes heureux de constater que la défense sanitaire est plus que jamais à l'ordre du jour dans notre pays et, notamment, dans la province de Québec.

Ne parle-t-on pas de la création probable d'un ministère de l'hygiène publique à Ottawa et même à Québec?

La lutte engagée depuis quelques années contre les ravages de la tuberculose a attiré l'attention de tous, de l'Etat et des individus, sur les armes puissantes que l'hygiène fournit à ceux qui font ce bon combat.

Dans toutes les sphères on étudie et on organise la défense sanitaire, particulièrement dans les écoles où passe, se forme et grandit la génération de demain.

Plusieurs villes ont pris l'initiative de l'inspection médicale des écoles et nous savons que le Conseil de l'instruction publique de la province reconnaît la grande utilité de cette inspection et demandera au gouvernement de la rendre obligatoire dans toutes nos écoles primaires.

C'est qu'en effet la défense sanitaire est un des plus pressants devoirs qui incombent à un pays bien organisé.

Depuis quelque temps on parle beaucoup de la défense militaire et navale du Canada. Ce devoir national s'impose sans doute à tous les patriotes prévoyants qui veulent préparer l'avenir, mais cette défense ne regarde que des éventualités lointaines. Tandis que la défense sanitaire est d'une nécessité immédiate puisque les ennemis contre lesquels elle doit nous protéger sont dans la place et cherchent à nous envahir chaque jour de plus en plus.

Quoique l'éveil soit donné sur ce point d'une primordiale importance, il est opportun de nous demander si nous faisons notre devoir, si nous travaillons consciencieusement à l'organisation de cette défense sanitaire dont le bienfait est de préserver l'existence des influences délétères et déprimantes, de conserver et de prolonger la vie à l'inverse de la défense militaire qui prépare à l'affreuse turberie de ses semblables.

Depuis la révolution pastorienne, l'hygiène publique tend à prendre la place qui lui est due dans le gouverne-

ment des peuples et l'administration des cités. Une notion nouvelle a surgi celle du caractère évitable des maladies contagieuses et transmissibles.

Les affections les plus terribles, les plus meurtrières: choléra, variole, fièvre typhoïde, rougeole, tuberculose, scarlatine, coqueluche, diphtérie, typhus, dysentérie, diarrhée infantile, etc, etc, sont aujourd'hui tributaires de la police sanitaire.

Sont donc bien réellement coupables ceux qui négligent de recourir aux moyens efficaces pour combattre et vaincre ces redoutables ennemis de la vie qui font encore tant de ravages.

Les théories microbiennes ont renoué la chirurgie, elles ont fait sortir des laboratoires tout un programme de mesures sanitaires à la portée de tous; elles ont complété l'arsenal de la défense contre la maladie; elles ont armé le peuple ignorant aussi bien que le monde savant contre les assauts violents et les invasions perfides des épidémies.

Ne serions nous pas coupables au plus haut degré si nous ne travaillions pas à faire entrer profondément dans la vie sociale cette science simple et bienfaisante de la défense sanitaire? Il est de notre devoir même de lui donner l'investiture officielle et son incorporation administrative.

Cependant, chose étrange mais rendue évidente par l'expérience de tous les jours, c'est celui qui devrait se réjouir davantage et s'empresse de saisir l'arme puissante que la science lui procure pour la lutte contre la mort, qui bisque et regimbe, qui entrave la marche progressive de la préservation contre le danger morbide: c'est le petit, le pauvre, l'impuissant, le peuple qui refuse son concours à l'œuvre de défense sanitaire dont il doit, le premier, bénéficier.

Mille faits enregistrés par l'existence et l'observation journalière; mille difficultés auxquelles se heurtent les gardiens autorisés de l'hygiène publique, notamment dans la lutte contre la variole, nous font toucher du doigt la vérité de cette étrange aversion que professe le peuple contre la pourtant reconfortante doctrine de la défense sanitaire.

C'est pourquoi il est du devoir des autorités religieuses, gouvernementales, municipales, et de tous les citoyens influents de faire sur ce point l'éducation populaire, de donner l'exemple, et de prendre l'initiative de l'organisation de l'hygiène dans notre province.

L'hygiène publique, qui est la base de cette défense sanitaire que nous voudrions voir mieux comprise et mieux pratiquée par la foule, est constituée surtout par l'assainissement des villes et des immeubles, en particulier des édifices où sont agglomérées plusieurs personnes.

C'est grâce aux négligences apportées sur ces deux points que les germes morbides pénètrent partout et compromettent la santé publique.

Tous les observateurs renseignés et impartiaux admettent que dans les causes déprimantes qui prédisposent au travail de la dégénérescence physiologique, l'insalubrité du logement apparaît au premier rang. L'habitation malsaine, encombrée, surpeuplée, expose ses habitants à toutes les manifestations morbides et particulièrement à cette invasion tuberculeuse contre laquelle s'organise en tous pays une croisade philanthropique.

Hélas! combien de nos écoles fréquentées par nos enfants peuvent être classées au nombre de "logements insalubres"! Combien sont défectueuses et insuffisantes!

Si l'on examine la défectuosité de ces habitations à la lumière des principes d'hygiène exposés plus haut, ces défauts grandissent et nous apparaissent dans toute leur gravité. Lorsque l'on réfléchit aux conséquences désastreuses que doit nécessairement avoir l'état antisanitaire de certaines de nos maisons d'éducation; lorsque l'on songe qu'il est scientifiquement certain que l'exiguïté de ces édifices, leur aménagement incomplet, leur aération imparfaite en font des repaires de microbes où se trouve gravement compromise la santé vigoureuse de plusieurs milliers d'enfants; lorsque l'on sait que ces précieuses existences sont ainsi livrées sans défense à l'influence délétère de toutes les maladies alors qu'il est si facile de les en

préserver, en face de toutes ces vérités, combien grande nous apparaît la culpabilité de ceux qui sont responsables de cet état de choses.

Le gouvernement ne peut se désintéresser d'une aussi grave question et nous croyons qu'il ne ferait que son devoir en intervenant pour obliger les commissaires d'écoles à faire faire l'inspection hygiénique et médicale des locaux scolaires.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les avantages de l'examen médical des élèves. Nous y reviendrons.

Ce que nous voulons conclure aujourd'hui, c'est qu'il est urgent d'organiser partout la défense sanitaire et plus spécialement à l'école où se décide la vigueur ou la dégénérescence de la race.

JEP.

Nos Orangistes

Les orangistes du Canada songent, dit le "Star" de Toronto, à suivre l'exemple de leurs confrères de Chicago, qui sont prêts à envoyer 3,000 hommes pour aider aux gens de l'Ulster à combattre le "Home Rule".

Il paraît que le nombre des orangistes au Canada s'élève à 100,000; on en compte 12,000 à Toronto. Ils constituent un groupe considérable, aussi tapageur qu'intolérant.

Espérons que ceux qui s'embarqueront pour l'Ulster ne reviendront plus!

Nous avons trop besoin de concorde et de paix en ce pays, pour nous chagriner du départ de ces esprits brouillons et rétrogrades.

PROTEGEZ LA SANTE DE BEBE DURANT L'ETE

Les mois d'été sont les plus dangereux pour les petits. Les maladies de cette saison, qui sont le choléra infantile, les coliques, la diarrhée et la dysenterie, se déclarent si rapidement que souvent le petit se trouve dans un cas désespéré avant que la mère ne s'aperçoive qu'il est malade. La mère doit être sur ses gardes afin de prévenir ces maladies, ou, si elles se produisent soudainement, de les guérir. Aucun autre remède n'est aussi utile aux mamans durant les chaleurs que les Tablettes Baby's Own. Elles régularisent l'estomac et les intestins et sont absolument sûres. Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA DE FLETCHER



FINE PATISSERIE

Avec tout le talent, tous les soins, toute l'attention possibles, avec le meilleur poêle de cuisine, vous ne réussirez à faire de la bonne pâtisserie, fondante, appétissante, qu'en employant une farine de choix. Meilleure la farine, plus savoureuse la pâtisserie. La

Farine St. Lawrence

réunit toutes les conditions requises d'une farine supérieure: qualité, pureté, uniformité.

Essayez-la, jugez-la à son mérite, et, à votre tour, vous la recommanderez dans votre entourage.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE DU HAIN 6741.
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys".

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



Le seul matériel à construction dont le prix n'augmente pas est le

CANADA Portland CEMENT

Au moyen de ce ciment, vous produisez un béton sur les résultats duquel vous pouvez compter comme des plus satisfaisants, que vous l'employiez pour silo ou pour sentier de jardin.

Une organisation efficace et l'économie dans la manufacture, dues à une demande considérable et progressive, voilà ce qui nous permet de produire à un prix modique, une marchandise de qualité supérieure.

Lorsque vous achetez du ciment, voyez à ce que chaque sac porte l'étiquette "Canada"—c'est votre garantie de satisfaction.

Canada Cement Company Limited, Montreal

Procurez-vous une copie gratuite de la brochure intitulée "Ce qu'un cultivateur peut faire avec le béton."

UN DANGER A EVITER

Il n'y a rien de plus dangereux qu'un rhume négligé, qui peut entraîner la pneumonie aux conséquences graves, sinon fatales, ou encore préparer le terrain aux germes de la consommation.

Il est aussi facile de guérir un rhume à son début, qu'il est difficile d'enrayer la prodigieuse multiplication des microbes de la consommation, une fois que les poumons sont infectés et la Constitution minée et menacée de destruction à bref délai. Soignez donc ce petit rhume sans retard et ne compromettez pas votre santé, ne risquez pas votre vie par imprévoyance. Quelques doses de Baume Rhumal, le Spécifique des Affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons, vous guériront. Plus d'un quart de siècle de succès. En vente partout 25c. la bouteille.

Suite de la page 3.

Gaston. "Le pauvre homme, écrivait Bois d'Annements, voulait trouver son compte de tous les côtés : il promettait merveille au cardinal, puis nous venait dire le contraire !"

Pendant ce temps, Mme de Chevreuse décidait de faire fuir immédiatement Gaston. Il fut question de diriger le prince vers La Rochelle ; à la réflexion, on jugea préférable de le conduire vers l'Est, près de la terre lorraine qui offrirait un asile au fugitif. Chalais agit sur les indications de la duchesse : il envoya un gentilhomme qui lui servait d'écuyer, Gaston de la Louvière, à Sedan, chez le comte de Soissons ; avec une lettre. La Louvière revint sans réponse : on l'avait éconduit. Chalais expédia alors le même écuyer à Metz avec une autre lettre adressée à M. de la Valette, fils du duc d'Épernon, gouverneur de la ville : "Si vous voulez recevoir des propositions de la part de Monsieur, disait cette lettre, je me fais fort de vous en faire faire". M. de la Valette répondit à M. de la Louvière qu'il trouvait étrange que Chalais, qui appartenait au Roi, s'occupât de pareilles affaires. Il n'avait pas de pouvoir à Metz où son père seul commandait : qu'on s'adressât au duc d'Épernon ! Les deux démarches avaient échoué.

Le gouvernement épiait. On remarquait à Blois que Chalais, logé tout près de l'appartement de Gaston, au château, allait chaque soir chez le prince et y passait des heures entières. Louis XIII décida de quitter Blois. Le 27 juin, il était à Tours : de là il gagna Nantes. On attendait Mlle de Montpensier. Richelieu répétait à Chalais que le roi comptait sur lui afin de décider Monsieur à accepter les fiançailles. Chalais tergiversait. Il finit par avouer qu'il n'était plus en état de tenir ses promesses : il reprenait sa parole. Mais en même temps, sentant le terrain se dérober ainsi sous lui, il jugeait ne pouvoir plus se tirer de ce mauvais pas qu'en fuyant et faisant fuir séance tenante Gaston : il se prépara.

Il songea d'abord à partir brusquement avec le prince et cinq ou six gentilshommes "sur des coureurs" ; malheureusement la troupe serait fatalement rattrapée. Il jugea préférable de sortir paisiblement de Nantes sous prétexte d'une excursion, par exemple à Ingrandes : arrivé là, on ferait savoir au Roi que Monsieur, ne se sentant pas en sûreté à Nantes se rendait à Blois ; puis, on prendrait le galop à franc étrier et on courrait à Chartres, de là à Paris. Le jour du départ avait été fixé. Tout échoua, parce que "les maîtres d'hôtel n'avaient pas diné", avoua Gaston dans un interrogatoire : en réalité parce que le gouvernement, prévenu à temps, avait envoyé des compagnies de chevaliers légers sur les routes afin d'arrêter les fugitifs. Chalais chercha d'autres moyens : de toutes façons la fuite était imminente.

Alors, Louis XIII déclara à ses ministres qu'excellé des agissements de son maître de la garde-robe, il allait le faire arrêter.

Les commissaires, d'Éliat, Valençay, se rendirent le jour même dans la prison de Chalais. Celui-ci, abattu, se borna à répondre qu'il n'avait jamais manqué au service du Roi et que si on voulait se servir de lui auprès de Gaston il était prêt à révéler tout ce qu'on voudrait. L'audition des témoins commença : des confrontations suivirent : Richelieu intervint dans les interrogatoires.

L'attitude de l'accusé fut pitoyable. Il écrivait à tout le monde ; il se montrait dans ses lettres léger, désespéré, futile.

En ce qui concernait Mme de Chevreuse, le premier mouvement de Chalais arrêté avait été d'écrire à la duchesse afin de lui renouveler la protestation de son amour et de lui demander son appui.

Chalais écrivit même à Mme de Chevreuse des lettres véhémentes qu'on intercepta. Plus tard, il regrettera ses intempérances de langage : "il protestera n'avoir rien dit dans toutes ses réponses qui ne fût véritable, excepté pour le regard de Mme de Chevreuse" : il était trop tard !

Le 5 août, Louis XIII signait des lettres patentes instituant une chambre de justice criminelle chargée de juger définitivement Chalais. La chambre prit séance le 11 dans une des salles du couvent des cordeliers de Nantes. Après les premières formalités d'usage, lecture fut donnée des pièces de la procédure : le lendemain 12, le procureur général "requérait ajournement" contre diverses personnes pour les impliquer dans les poursuites, notamment Mme de Chevreuse, MM. de La Louvière, Bois d'Annements, Puy-Laurens et quatre autres. La chambre, conformément à ces conclusions, rendait un décret de prise de corps contre ces inculpés, en réservant toutefois que le décret ne serait exécutoire qu'après avoir été contresigné par le Roi. Louis XIII ne signa pas. Mme de Chevreuse fut questionnée en particulier et libre. Le 18, les interrogatoires de l'accusé et dépositions de témoins étant achevés, la chambre rendit son arrêt : Chalais était condamné à mort !

Lorsqu'on lui eut notifié sa peine, le condamné éprouva une amère douleur d'avoir dénoncé et compris Mme de Chevreuse.

L'arrêt qui invoquait seulement le crime de lèse-majesté, portait que Chalais serait décapité à Nantes sur une place de la ville, que sa tête serait exposée au bout d'une pique à une porte des remparts et que son corps, coupé en quatre, serait attaché à quatre potences dressées aux principales avenues de la ville. La mère écrivit au Roi une lettre suppliante : "Sire, je vous demande, les genoux en terre, la vie de mon fils. Que cet enfant que j'ai élevé si chèrement ne soit pas la désolation de ce peu de jours qui me restent. Je vous l'ai donné à huit ans : il est petit-fils du maréchal de Montluc et du président Jeannin..." Louis XIII consentit à supprimer les aggravations infamantes du supplice. Le mercredi 19 août avait lieu l'exécution. Les détails furent horribles. A défaut du bourreau ordinaire, absent, on avait eu recours à un misérable condamné au gibet qui n'avait jamais exercé le métier. Il lui fallut trente six coups "d'une doloire de tonnelier" pour séparer la tête du tronc "et fut contraint de retourner la tête de l'autre côté pour l'achever de couper". Le patient gémit jusqu'au vingtième coup, disant Jésus Maria !

Chalais avait écrit au Roi le 2 août : "Qu'il vous plaise vous souvenir que je n'ai été de la faction que treize jours. Permettez-moi, Sire, d'avoir recours à Votre Majesté les larmes aux yeux et le plus repentant des hommes pour obtenir de son extrême bonté ma grâce !" Si Louis XIII s'était montré impitoyable, c'est que, se sentant humilié de ce qu'on eût songé à troubler sa famille, l'État, qu'on eût envisagé l'éventualité de sa mort, ou de sa déposition, et que ce fût un gentilhomme occupant dans sa maison un poste de confiance qui eût osé tremper dans pareille conspiration, il s'était laissé aller à l'instinct de dureté inflexible qu'il a eu toute sa vie.

LOUIS BATTIFOL.

Pour Rire

PLUS RUSE QUE LE CHEMIN DE FER

Un Irlandais voyageant en chemin de fer, avait l'air si joyeux qu'on lui demanda ce qui l'amusait tant.

Sâr dit-il, j'ai voyagé sur cette ligne pendant dix ans, et c'est la première fois que je suis plus fin que la Compagnie.

Qu'avez-vous fait donc ?

Se tapant sur les genoux avec une grande satisfaction il répondit :

J'ai acheté un billet de retour M., et je ne reviens pas.

Le cultivateur.—Voilà une lettre de gens de la ville, qui répondent à notre annonce Miranda. Ils veulent savoir s'il y a un bain dans la maison. Qu'est-ce qu'on va lui dire.

Sa femme.—Dis leur la vérité, dis leur que s'ils ont besoin de prendre un bain, qu'ils le prennent avant de partir.

CONCOURS D'OBSTINATION

Pourquoi dites-vous, mademoiselle, que je suis têtue.

Parce que vous demandez ma main pour la dix septième fois !

Oui, mais vous croyez ne pas être têtue en me refusant votre main dix-sept fois ?

ADMIS GRATIS !

Un soir de la semaine dernière, un homme, sa femme et onze enfants plusieurs déjà assez grands, arrivèrent à la porte d'un de nos théâtres de vues animées rue Ste-Catherine. L'homme acheta deux billets, et voulut passer avec toute la famille.

Le receveur refusa de les admettre. Mais ce sont tous mes enfants, dit l'homme.

Je sais bien, mais il y en a qui sont trop âgés pour ne pas payer.

Trop âgés ? Ne dites-vous pas à la porte que les enfants au-dessous de 12 ans sont admis gratuitement.

Oui.

Bien, je n'ai que onze enfants, et si onze n'est pas au-dessous de 12 alors !

LA DIFFERENCE

Marie.—Vous voyez les choses d'une manière différente maintenant que vous êtes marié, n'est pas ?

Roses.—Je crois bien ! il y avait quinze lampes dans nos cadeaux de noces.

PAS DE DANGER

Grands dieux ! s'écrie sa mère. Bob va avaler ta montre !

Non, fait le papa, ça n'ira pas loin je tiens la chaîne.

IL LES AVAIT

Sam, tu t'es battu encore. Tu as perdu deux de tes dents de devant.

Non, maman, sûr. Je les ai dans ma poche.

UN HOMME COMPLAISANT

Smith.—X est un homme très généreux.

Sais-tu qu'il aide toujours quel qu'un ?

Jones. (tristement)—Oui, je sais, j'ai été voir sa fille, l'autre soir, et il m'a aidé à sortir.

AVANT

LE PACIFIQUE CANADIEN

1er JUIN 1913

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non-garanties

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

ARRIVÉES A ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc. Départ de Montréal pour Ouest à 9.45 a.m. et 9.45 p.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

L. BARCELOUX, Agent des Billets

ALFRED HAMEL, Agent pour la Ville.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 29 Sept. 1912.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h. A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON, Gen. Passenger Agent.

L. J. BOURBEAU, Agt. St. Hyacinthe. Téléphone 28.



Annoncez dans le Clairon

Le meilleur medium de publicité dans la région

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaires des Trains.

ALLANT A L'EST.

8.33 a.m.—Tous les jours pour St. Z. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland.

3.15 p.m.—Venant de Montréal e gares intermédiaires. Samedi seulement.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT A L'OUEST.

6.12 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.

5.47 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser a

E. FOURNIER, Agent.

Il a gagné \$30 le premier jour

B. Basha, de Bell Island, Terre Neuve, l'a fait avec notre Appareil Photographique CHAMPION

Puisque l'on peut réaliser des bénéfices semblables le premier jour, il est évident que toute expérience n'est requise, pour prospérer de cette façon. Robt. Bock, Willow Hill, Pa., a gagné \$35 en un jour. Vernard Baker, Holbrook, Neb., \$29.00. Jas. F. Wende, Ashton, Idaho, \$28.00. V. Lovett, Ft. Meade, Fla., a gagné \$50 en un jour. Ces noms sont pris parmi les centaines de recommandations que nous avons reçues.

Des photos sur cartes postales et médailles font fureur dans les foires, carnivals, piques-niques, lieux d'amusement, écoles, gares, usines, rues, n'importe où—partout. Notre appareil Champion prend des photos 2 1/2 x 3 1/4, 1 1/2 x 2 1/4 et des médailles. La photo est finie en 30 secondes. 200 à l'heure. Pas de chambre noire. Le moyen le plus facile et le plus rapide de gagner beaucoup d'argent. Placement minime. \$0.85 de bénéfices sur chaque dollar encaissé. Soyez votre patron. Demandez de suite la circulaire gratuite, nos recommandations et notre offre très libérale.

AMERICAN MINUTE PHOTO COMPANY
2214 Ogden Ave. Dept. K334 Chicago, Ill.

VIN ST-MICHEL



Vers L'Adolescence

Pendant la période de transformation qui est l'âge critique de la jeune fille, elle a besoin d'un tonique généreux, fortifiant comme le

VIN ST-MICHEL

pour combattre l'anémie, la faiblesse, l'appauvrissement du sang et l'épuisement nerveux qui en résultent.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE,
SEULS AGENTS
MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass
Agents pour les Etats-Unis.

La duchesse de chevreuse

(Du volume de M. Louis Battifol : la Duchesse de Chevreuse, qui a tout l'intérêt d'un roman, nous extrayons le chapitre suivant où se trouve retracée l'histoire de la conspiration de Chalais.)

Henri de Talleyrand, marquis de Chalais, troisième fils de Daniel de Talleyrand et de Jeanne de Monluc, était un jeune homme ne dix huit ans, bien fait, agréable, "adroit à toutes sortes d'exercices", dit Fontenay-Mareuil, et dont les manières gracieuses avaient assuré le succès auprès des dames de la Cour. Il était partout bien accueilli. Placé jadis près de Louis XIII comme enfant d'honneur, il avait grandi dans l'intimité du Roi et de Gaston. Sa mère avait tout fait pour qu'il arrivât. Dès qu'il était parvenu à l'âge d'homme, elle lui avait acheté la charge de maître de la garde-robe du Roi : "Elle y avait engagé la meilleure partie de son bien et il ne lui en restait quasi pas pour vivre ! Afin de faire avancer ce fils qui lui était si cher que n'eût-elle pas tenté ? Par les bons offices du duc de Bellegarde, grand écuyer, elle lui avait fait faire un riche mariage ; Chalais avait épousé la veuve du comte de Charny, Charlotte de Castille, sœur du trésorier de l'Épargne, Jeannin de Castille, financier opulent. Ainsi dignités et fortune, il avait tout ! Sa charge de maître de la garde robe lui donnait accès auprès du Roi ; il était "des domestiques de Sa Majesté", écouté du prince, fréquentant Monsieur, fort en vue.

Malheureusement, d'intelligence et de caractère, c'était un personnage insuffisant. Il se montrait vain supercilieux, sans énergie, sans conscience. Nous avons les lettres qu'il a écrites de sa prison : tour à tour il s'humilie sans dignité, plaisante sans goût, supplie, offre de trahir qui on voudra pourvu qu'on le délivre, dénonce les uns, se rétracte, pleure. Sa jeunesse, son défaut d'expérience, et sans doute la situation troublante dans laquelle il se trouvait, pourraient seuls l'excuser.

Si Mme de Chevreuse songea à lui, c'est qu'il s'était épris d'elle. Le mariage d'argent qu'il avait fait naguère n'avait pas longtemps retenu son cœur il se livra avec fougue à la passion que lui inspira la duchesse. "Il était passionnément amoureux", dit Bois d'Annet : "Son attachement pour Mme de Chevreuse était extraordinaire", déclarait La Rochefoucauld. On le voyait suivre partout la jeune femme, "aux églises, aux promenoirs et le plus souvent à la chapelle du Louvre." Il se vantait de sa passion. Un témoin déposera à son procès "avoir ouï dire cent fois au dit Chalais qu'il était amoureux de Mme de Chevreuse et qu'il avait la plus belle maîtresse du royaume". Chalais répéta à Richelieu, qu'il en était amoureux ; il dira de Mme de Chevreuse : "Cette personne qu'on savait que j'avais aimée".

Quoi qu'en dise Mme de Motteville, il paraît certain que Mme de Chevreuse ne répondit pas à cet amour ; elle n'a pas aimé Chalais, elle ne lui a pas cédé, les lettres écrites de sa prison par le malheureux en font foi. Mais d'Ornano arrêté, Mme de Chevreuse vit que le parti qu'elle pouvait tirer de cette passion. Chalais, par sa charge, était en mesure de connaître les intentions du gouvernement ; lié d'amitié avec Gaston, il pouvait, au moment où Monsieur désemparé ne savait à qui se fier, prendre de l'ascendant sur lui et le conduire comme le conduisait le maréchal : elle se décida.

Elle fit mine d'accueillir les adora-

tions du jeune homme ; elle lui donna ses espérances et se mit en frais de coquetterie. Plus tard, Chalais écrivait à Richelieu : "J'étais amoureux ; elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour me faire croire qu'elle le trouvoit bon". Il fut dupé ; il se laissa : on obtint de lui tout ce qu'on voulut. Une convention fut conclue ; la duchesse accepterait les hommages du jeune homme ; en retour, Chalais tâcherait de mener Monsieur conformément aux indications qui lui seraient données. "Ce petit contrat, écrivait ensuite Chalais à Richelieu, ressembloit fort à ceux qu'on fait avec le diable. Elle me dit que si je me donnois du tout à elle, elle mépriseroit toute la terre. Je lui répondis que cette bonne volonté coûteroit bien cher ! J'ai bien manqué de jugement ! Mais bien juré-je devant Dieu avoir été très intelligent de la faction, mais non pas conseiller. Il est très malaisé de ne se laisser pas surprendre des artifices endiablés, car qui pourroit éviter une princesse très bien en vue dans la Cour des deux plus grandes reines du monde, qui est très facile, et dont le fard est très bien appliqué ? Chalais plaide les circonstances atténuantes. De fait, il s'abandonna assez allègrement. Mme de Chevreuse fit jouer tous les ressorts ; elle alla, pour l'exciter contre Richelieu jusqu'à lui dire que le cardinal était amoureux d'elle et par suite son rival. "Lorsque cette Lucrèce dame me parla de l'affaire, écrivait encore le jeune homme au cardinal, jamais je n'avois manqué à vous servir et voyant que je tenais sa proposition dangereuse, elle me voulut engager par un autre biais à savoir que vous étiez amoureux d'elle et par conséquent me toucher de jalousie." Ce que Chalais ne dit pas, c'est qu'il se laissa d'autant plus aisément persuader qu'il avait des raisons de mécontentement contre les ministres. Il trouva qu'on ne l'avait pas assez récompensé de deux ou trois services qu'il avait rendus. Des astrologues et devins tirant son horoscope lui avaient prédit qu'il serait heureux, puissant, ou, il est vrai, très malheureux : confiant dans la première partie du presage, il croyait trouver l'occasion de tenter la fortune ; il se hasarda.

S'il était trop confiant, Mme de Chevreuse ne l'était guère moins. Il y avait bien de l'imprudence de sa part à s'adresser ainsi à un jeune homme qu'elle connaissait à peine, inconsistant sans fermeté. Chalais lui avait donné la mesure de son caractère lorsqu'il était venu, au dire de Bassompierre, lui avouer que c'était lui qui avait révélé au gouvernement le projet d'attentat des Vendôme contre Richelieu à Fleury ; il expliquait à la Reine et à Mme de Chevreuse que s'étant ouvert de ce secret à Achille d'Étampe, commandeur de Valençay, celui-ci l'avait menacé de le dénoncer s'il n'allait pas lui-même tout rapporter aux ministres : mais qu'on se rassurât, cet aveu était chez lui un témoignage de sa franchise. Et alors, "toute l'après-dînée, déposait Chalais à son procès, ces dames n'avoient fait que rire sur le récit de cette affaire".

Chalais entra en campagne. Il parla à Monsieur : il s'ouvrit à ceux qui entouraient immédiatement le prince. Bois d'Annet, qui était de cet entourage, nous dit que ces ouvertures furent d'abord assez froidement accueillies. Mais Chalais était maître de la garde-robe du Roi, en mesure d'avoir l'oreille du souverain ; il fallait le ménager, la recrue, du reste, était de valeur ; on l'écouta. A Monsieur, Chalais fit les plus vives protestations de dévouement. Gaston dira à Louis XIII que le jeune homme lui offrit même de vendre sa charge de maître de la garde-robe afin de se donner plus entièrement

à lui. La conspiration, un instant paralysée grâce à l'arrestation d'Ornano, reprenait. Le gouvernement fut prévenu.

Comme pour le maréchal, Richelieu, exprima d'abord l'avis qu'il fallait essayer de gagner Chalais. On l'utilisera à trahir ses complices. Des avances furent faites au jeune homme. Très flatté et espérant par là réussir plus rapidement du côté du Roi, Chalais n'hésita pas : il accepta. Le commandeur de Valençay servit d'intermédiaire. Suivant Fontenay-Mareuil, Chalais fit dire "que si on vouloit lui donner quelque chose de considérable, il feroit faire le mariage (de Montpensier) et toutes les autres choses qu'on voudroit". Il était déjà retourné. Richelieu lui offrit la charge de maître de camp de la cavalerie légère à laquelle on l'appellerait dès que Monsieur serait marié. Chalais répondit en concluant le marché.

Entre temps et comme suite à l'emprisonnement du maréchal d'Ornano, Louis XIII décidait de faire arrêter les Vendôme. Le duc de Vendôme se fortifiait en Bretagne : des précautions étaient à prendre. Il avait déclaré qu'il ne voulait plus revoir Louis XIII qu'en peinture. Sans révéler ses intentions, Louis XIII, de Paris, s'était mis en route vers la Basse-Bretagne et avait gagné Blois. Le grand prieur, inquiet, s'interposait, tâchant de décider son frère le duc à venir trouver le prince, suppliant le Roi de le recevoir. Louis XIII avait refusé. Le gouvernement rassemblait des troupes ; la situation devenait inquiétante pour les

Vendôme ; les deux princes, alarmés, se décidèrent à se rendre à Blois : ils y arrivaient le 11 juin ; le 12, ils étaient arrêtés.

Cette arrestation produisit l'effet qu'avait produit celle d'Ornano ; elle était moins inattendue. Mme de Chevreuse, avertie, avait envoyé un laquais au grand prieur pour l'engager à ne pas venir en cour. Dès que les Vendôme étaient arrivés à Blois, Gaston leur avait fait dire "qu'ils avaient eu grand tort d'être venus trouver le roi". Mais l'événement était de nature à inquiéter au plus haut point Mme de Chevreuse.

La duchesse questionna le jeune homme : il n'y avait plus de doute, il était acquis à Richelieu ! Elle ne se troubla pas ; elle le reprendrait. Assurée, écrit Fontenay-Mareuil, "depuis la prise de messieurs de Vendôme, de l'intelligence de M. de Chalais avec le cardinal de Richelieu, elle lui en fit tant de reproches et le pressa si fort qu'il n'y put résister et il aimait mieux manquer au cardinal de Richelieu et à lui-même qu'à elle, de sorte qu'ayant aussitôt fait changer Monsieur, il le rendit plus révolté que jamais contre le mariage". Une fois de plus Chalais était retourné. Louis XIII et Richelieu informés en concurent contre le jeune homme une animosité extrême. Le cardinal interrogea Chalais ; celui-ci, embarrassé, répondit des phrases vagues, assurant de sa fidélité. Le cardinal le somma de tenir ses promesses : l'autre éludait pour pouvoir ensuite protester de son dévouement à

(Suite à la 4ème page.)

LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00
Actif du Fonds de Pension, le 30 Juin 1913,

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Juin 1913

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
30 Juin 1913.	315	21,947	43,214	347,472.92

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

BUREAU-CHEF : - 85 rue Dalhousie - - QUEBEC

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, à vendre le 4 mars et chaque mardi subséquent jusqu'au 28 octobre, à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

GRAND CHOIX DE
Tapis, Prélarts, Portières
et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS
222 226 Cascades, St-Hyacinthe



Des Plaines fertiles de l'Ouest Canadien à la Distillerie de Berthierville.

C'est là que se distille le meilleur Gin offert à la consommation au Canada : Une eau-de-vie pure extraite des Grains de l'Ouest, — les plus estimés dans le monde entier — et du choix de Genièvre Médicinal :

Le GIN CROIX ROUGE

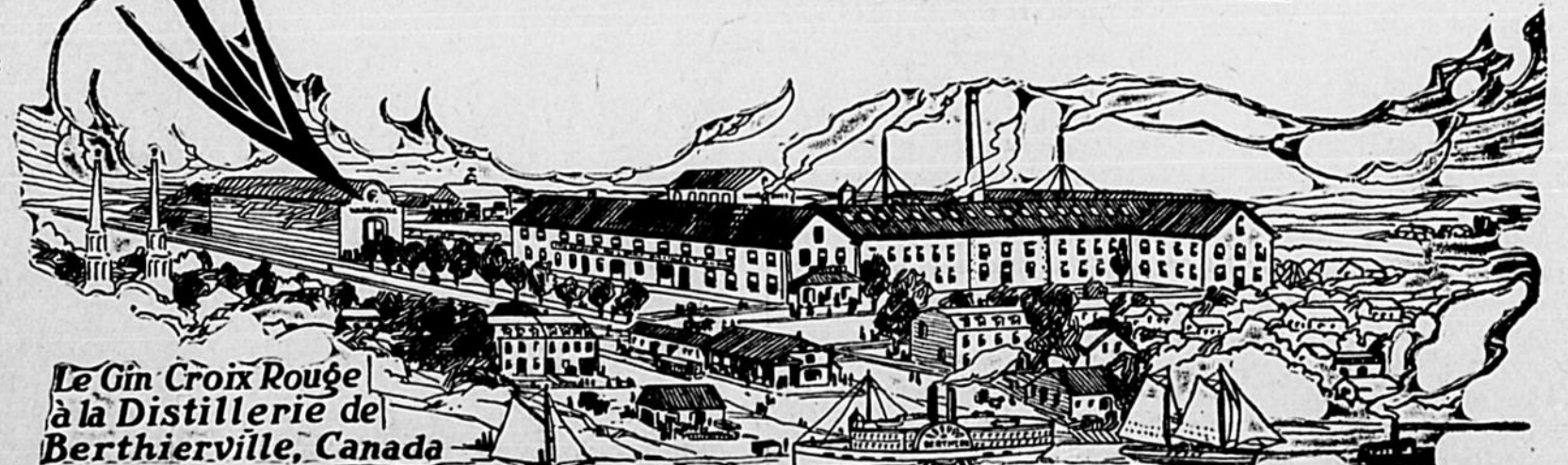
Fabriqué sous le contrôle du Gouvernement Canadien

Le grand favori parce qu'il combine toutes les conditions de pureté, de qualité et d'âge, qui en font un stimulant de l'énergie sans égal.

Chaque flacon de Gin "Croix Rouge" est revêtu du Timbre Officiel du Gouvernement.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, 520 rue St-Paul, MONTREAL.



Le Gin Croix Rouge à la Distillerie de Berthierville, Canada

La Cie Coopérative d'Immeubles

(INCORPORÉE LE 29 NOVEMBRE 1912)

CAPITAL AUTORISÉ
\$250,000.

CAPITAL SOUSCRIT
\$100,000.

F. H. Daigneault, M. P. P.,
PRÉSIDENT.

NAP. SEGUIN, M. P. P.,
VICE PRÉSIDENT.

J. S. PICARD,
SEC. TRÉS.

Bureau Chef:

SAINT-HYACINTHE,

BOULEVARD CROUARD.

LA TEINTURE DOMESTIQUE



ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur. Demandez notre Carte Échantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs. The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montreal

Points noirs

Voilà que cela recommence dans les Balkans! On se bat sur la frontière serbo-albanaise, dans ces territoires récemment enlevés à la Turquie à l'est de l'ancienne Serbie et que la conférence de Londres a attribués au gouvernement de Belgrade. Les montagnards albanais, qui sont bien les peuples les plus sauvages et les plus turbulents de l'Europe orientale, n'acceptent pas les faits accomplis; ils prétendent que les territoires en question ne sont pas peuplés de Serbes, mais d'Albanais. Et pour nous montrer leur bonne foi, ils massacrent sans pitié les habitants des localités so-disant albanaises!

On se demande où les nouveaux belligérants ont trouvé l'argent et les armes nécessaires pour cette entrée en campagne, et il y a de fortes raisons de craindre que l'argent et les armes soient venus tout droit de Vienne. La mauvaise volonté du gouvernement d'Autriche-Hongrie à l'égard de la Serbie s'est manifestée bien souvent depuis un an; mais elle est particulièrement dangereuse dans les circonstances actuelles.

En effet, rien n'est définitivement réglé dans les Balkans, en dépit du traité de Londres et du traité de Bucharest. Le gouvernement turc fait traîner en langueur ses négociations avec la Bulgarie; la paix n'est pas encore signée, bien que le roi Ferdinand ait renoncé à la possession d'Andrinople, de Kirk Kilissiet de plusieurs autres localités de la Thrace, que l'armée bulgare avait péniblement conquises l'année dernière et que les Turcs ont reprises sans coup férir. De même le traité de paix entre la Turquie et la Grèce reste à l'état de projet, et l'on soupçonne maintenant le gouvernement de Constantinople de vouloir reprendre aux Grecs les îles de l'Archipel.

S'il est vrai que l'Autriche ait mis les Albanais et les Serbes aux prises, si elle a lancé un nouveau brandon de discorde parmi les Etats balkaniques, afin de provoquer une troisième guerre il ne faudra pas s'étonner qu'elle réussisse. Les Balkans ne sont pas pacifiés, tant s'en faut: la moindre étincelle peut mettre le feu aux poudres.

En ce qui regarde l'Albanie, il semble que, malgré la décision des grandes puissances de donner à ce pays un régime définitif on ne soit nullement pressé de sortir de la période du provisoire qui dure depuis des mois. On a bien nommé une commission internationale, qui doit se réunir à Vallona avec la mission bien définie de chercher dans quelles conditions et avec quels éléments on pourrait établir le statut albanais et entreprendre l'organisation pratique de cet Etat: mais il est à prévoir que les choses traineront en longueur et que la question albanaise ne sera pas résolue avant des mois.

C'est qu'il ne suffit pas d'être d'accord sur le principe de la création d'une Albanie indépendante. Il s'agit encore et surtout d'empêcher que, malgré cette prétendue indépendance, l'Albanie ne soit pas assujettie exclusivement à l'une ou l'autre des grandes influences qui cherchent à s'imposer à Vallona et qu'elle trouve dans le nouvel ordre des choses des garanties sérieuses d'autonomie. Or, si l'Italie et l'Autriche ont été parfaitement

d'accord quand il s'agissait d'arracher l'Albanie aux Monténégrins, aux Serbes et aux Grecs, elles ne seront plus du tout d'accord quand il s'agira de faire la part de chaque influence à Vallona et toutes deux y entreront en lutte pour la prépondérance.

Cette lutte s'annonce déjà à propos de la désignation du futur prince d'Albanie. Tandis que la presse italienne soutient volontiers qu'il faut à l'Albanie un prince protestant, afin de prévenir les intrigues catholiques, et de préférence un prince protestant qui ne soit pas allemand—ce qui limite le choix aux princes danois, suédois ou anglais—en Autriche, tout au contraire, on insiste pour le choix d'un prince qui se contenterait du rôle de vassal de l'empereur d'Autriche. Le second bourgmestre de Vienne, parlant de la politique extérieure au cours d'une réunion électorale, a déclaré que les Autrichiens n'ont qu'un désir, c'est que le trône d'Albanie soit occupé par un archiduc de la maison de Habsbourg—parce que les Habsbourg ont prouvé, paraît-il, qu'ils savent gouverner les pays à populations diverses et à confessions multiples.

Il serait assez téméraire d'affirmer pourtant que c'est en Autriche-Hongrie, où toute action politique est constamment paralysée par la lutte des races et où la querelle des nationalités constitue un élément permanent de faiblesse, que les Habsbourg ont fourni cette preuve.

Chronique judiciaire

Voici donc que l'affaire THAW revient sur le tapis. Sera-ce aussi intéressant que la chanson du TABAC? On dit que ce sera un régal pour les gens taciturnes. Moi je vous avoue que ça me met dans tous les états. Je suis un peu comme THAW qui voyage d'un Etat à l'autre parce qu'il est sujet à la déportation.

Au Palais on dit que c'est une cause dans laquelle il y a peu de tarif et beaucoup de retenues dans un sens.

Dans le procès il y a un TAS d'avocats célèbres qu'il ne sera pas facile de faire taire. Qui a raison? Pour le savoir frappez dans le TAS... d'or. C'est pour cela, O THAW, que les uns t'adorent et que les autres t'abhorrent. La Cour ne veut pas qu'on la talonne ni que l'on tatonne. Je ne dis pas que Maréchal marche à tatons, mais j'aimerais, O THAW, que tu t'ôtas du tableau.

Je suis d'un état lent et de peu de talent.

—THAW lui n'a jamais connu l'état de gêne.

—Mais ce n'est que justice de reconnaître qu'il fallait qu'on l'ARRÊTAT, puisqu'il s'appelle: HARRY THAW. MONT THABOR.

(Monte à bord, et file... pour les gens de Matteawan) St. xxx, ce 16 sept. 1913.

GRATIS GRATIS !!

Durant le mois de septembre 1913 nous donnerons, avec la prime gratuite à tous ceux qui nous enverront (sans 1) douzaine de nos vitres de farine préparée XXX de 6 livres, un sabaret en nickel et pour trois (3) douzaines de sacs de 6 livres, un bol à fruits en verre coloré avec pied.

BRODIE & HARVIE, LIMITEE
14-16 RUE BLEURY
MONTREAL

BOVINO

Composé d'extrait de bœuf, de vin et fer

Cette préparation contient le meilleur extrait de bœuf, de vin et de fer. Le bœuf fait de la chair, le vin fait du sang et le fer fortifie les nerfs. En même temps ce remède renforce les poumons et de plus fournit la substance nécessaire à la moelle des os. Ce remède contient tout ce qu'il faut pour la constitution, pour refaire tout le système et faire du sang nouveau. Du moment qu'elle se sent faible, toute personne devra s'empresse de prendre le "Bovino" préparé par la Cie A. Alp. Ferland, Sherbrooke, C. Rouleau, agent, 5 rue Laframboise.

Monsieur Rouleau profite de l'occasion pour remercier le public pour le bienveillant encouragement qu'il a bien voulu lui témoigner quand il introduisit dans notre ville les deux excellents sirops Ginseng et Batailleur et espère qu'il en sera de même quand il ira chez vous pour introduire le fameux "Bovino", le remède des familles. En vente partout.

LE PACIFIQUE CANADIEN

A l'occasion de l'assemblée que tiendra Sir Wilfrid Laurier à St Jean, samedi le 4 octobre courant, des billets de retour au prix d'un passage simple seront émis, bons pour partir vendredi et samedi les 3 et 4 avec limite de retour lundi le 6 octobre.

Excursion de Colonisation

AU TEMISCAMINGUE QUEBECOIS ET AU NOUVEL ONTARIO
Le mardi 7 octobre 1913 et le 7 novembre 1913.

Les billets permettent d'arrêter en route au retour à n'importe quelle station à l'ouest de Mattawa, Ont. Pour plus amples informations s'adresser aux agents du C. P. R.

R. E. CODERRE,

Agent St. Hyacinthe
EMILE J. HEBERT, Wm STITT
1er Asst Agt Gén'l Agent Général
des Voyageurs, des Voyageurs
Montréal. Montréal.



Q. M. & Southern Ry

A l'occasion de l'assemblée que tiendra Sir Wilfrid Laurier à St Jean, le 4 octobre, des billets de Sorel à Ste Angèle pour Iberville Junction seront émis au prix d'un passage simple.

Départ samedi avant midi avec limite de retour lundi le 6 octobre.

Avec mercredi à fini le mois de septembre; l'année 1913 a déjà fait neuf mois, ou les trois quarts de sa durée. Avec octobre qui commence c'est l'échéance des sauvages, c'est la chasse, c'est les longues soirées d'automne et d'hiver, si agréables quand on sait bien les employer à travailler, à étudier, à s'instruire, à s'amuser décemment, à s'égarer de toutes manières intelligentes et bonnes, sociales, surtout au profit des œuvres charitables. Avant de quitter septembre, nous rappellerons comme dates historiques canadiennes; le sept. 1535, découverte de la rivière Saguenay, par Jacques Cartier, 3 septembre 1783, traité de Versailles reconnaissant l'indépendance des Etats Unis, grâce au concours français, 5 sept. 1774, premier congrès des colonies d'Amérique, (les 13 provinces E. U.) contre le commerce anglais et l'impôt du timbre. 8 sept. 1836, Mgr Lartigue est intronisé premier évêque de Montréal. 13 sept. 1759, combat des plaines d'Abraham où meurent les deux chefs Montcalm et Wolfe. 14 sept. 1535, découverte de Québec par Jacques Cartier. 17 sept. 1787, promulgation de la première constitution fédérale des Etats Unis. 19 sept. ébouli du Cap Diamant de Québec, 50 personnes tuées. 21 sept. 1854, inauguration de l'Université Laval de Québec.

Le "Clairon", de Windsor, Ont., vient de paraître; c'est un nouvel hebdomadaire français, sous la direction de M. Chs.-Ed. Lavergne, de l'A.C. J.C., et destiné à promouvoir les intérêts de nos compatriotes canadiens français du comté d'Essex, ainsi que de tout le sud-ouest de l'Ontario.

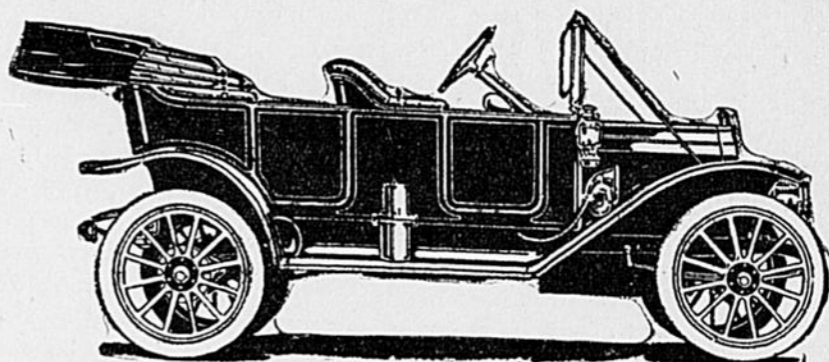
Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour quiconque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA
Arthur S. Comeau Prop. Ville

Studebaker

La voiture la plus digne de confiance au monde a un prix moyen



Studebaker "20" \$950

F. O. B. Walkerville

Ornements complètement nickelés sans frais extra. La plupart des marchands demandent \$50 à \$75 de plus.

Spécifications

- Moteur—20 chevaux-vapeur.
- Carburateur—Spécialement dessiné, extrêmement flexible à toutes vitesses, 4 à 50 milles de l'heure sur grande route.
- Graissage—La lubrification se fait par élaboussure.
- Allumage—Mixtes cellules sèches et magneto Splittorf.
- Débrayage—Pédale de débrayage interne, position, en mouvement sans chocs pour les passagers.
- Transmission—Trois vitesses en avant et une en arrière, engrenage glissant, contrôle, boîte à engrenage à l'essieu d'arrière.
- Freins—Doublement puissants, externes et internes.
- Contrôle—Le plus perfectionné, simple, effectif et convenable.
- Empattement—102 pouces.
- Pneus—30x3 1/2.
- Equipement—Comprend magneto, trois lampes, réservoir Prest-o-Lite, lumières d'avant, corne.
- Ressorts—Adoucis par l'huile semi-elliptiques en avant et complètement elliptique en arrière.
- Gouvernail—Vis perfectionnée et de modèle de volant à vis.
- Outils—Appareil pour réparer les pneus, pompe et eric.

Le champion de confiance de l'année

PUSSEE par le désir de montrer les qualités de la Studebaker "20" la Compagnie Studebaker commença en juillet et continua durant toute l'année, la plus importante campagne de compétition en record dans les annales du royaume des autos en Amérique.

Le résultat fut que la Studebaker devint le champion de confiance de l'année.

Durant cette campagne, cette voiture était inscrite sur toutes les courses de grande endurance de la saison. Dans chacune de ces courses, excepté une, cette voiture rapporta les honneurs dans les free-for-all ou les plus grands honneurs dans les autres courses. La course où elle manqua de rapporter le prix, vit trois voitures Studebaker "20" finir le chemin avec des scores parfaits.

Historiques de courses importantes

- "Little Glidden" Iowa, Minnesota—Trois voitures Studebaker "20" finirent avec de parfaits records de course.
- St. Paul à Ste. Hélène, 1400 milles. Les Studebaker "20" finirent avec deux, des trois parfaits records, gagnant le premier et le second.
- Atlanta Constitution "Round the State," Tour—Trois Studebaker "20" finirent avec de parfaits records, gagnant \$500 en argent, aussi un prix d'endurance pour la course entière.
- Automobile Club of Buffalo Reliability Run—La "20" arriva première dans sa classe.
- Newark Endurance Run—La Studebaker "20" gagna un score parfait et le premier prix dans sa classe.
- San Francisco Los Angeles Reliability Run—La Studebaker "20" fut la seule à donner un record parfait, gagnant avec facilité.
- Tennessee au Golfe "Reliability Run"—La Studebaker "20" fut la seule à compléter la course gagnant tous les prix.
- "Register" Reliability Run, Mobile à Selma—La Studebaker "20" la seule voiture à finir à temps spécifié, gagnant tous les prix.
- Glidden Tour—La Studebaker "20" arrive première, seconde et troisième, dans sa classe, et fut une des 14 parfaites qui tirèrent pour la coupe
- Anderson, donnée comme récompense à la meilleure voiture de la course.
- St. Louis à Kansas City—Reliability Run, 800 milles—La Studebaker "20" arriva première dans sa classe et free-for-all, dépassa toutes les autres voitures plus puissantes.
- Denver Times Reliability Run—La Studebaker "20" gagna dans sa classe et remporta la grande coupe du Denver Times donnée comme récompense à la meilleure voiture de la course.
- Dans tous ces événements sportifs, les Studebaker "20" étaient obligées de se conformer rigoureusement à l'échelle du temps concédé. Dans la plupart de ces courses, elles auraient été punies pour le moindre délai, soit pour réparations ou ajustements et il leur était défendu d'apporter des provisions, de quelque sorte qu'elles soient, excepté celles nommées au contrôle.
- La Studebaker "20" s'exécuta aussi, avec éclat, en montant les côtes dans tous les concours où elle s'inscrivit cette année.
- A Minneapolis, elle gagna dans sa classe; à Bedford, Ind., elle gagna dans une course free-for-all, contre des voitures grandes et petites; à Worcester, Mass., elle gagna sa classe et monta la Dead Horse Hill à une vitesse égale par aucune voiture, exceptée celles deux fois plus fortes et deux fois plus cher.

STUDEBAKER "20" TOURISME \$950
STUDEBAKER "20" ROUTIERE 900
STUDEBAKER "20" LIVRAISON 1000

L'Agence Générale

173 Boulevard Girouard, Vendeurs pour St-Hyacinthe

The Studebaker Corporation of Canada Ltd

Manufacture Canadienne et Bureau-Chef
WALKERVILLE, ONT.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska U. JACQUES, Prés.

ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Ayant lu dans la dernière édition de votre journal la réponse du Dr. J. A. Viger à mon article d'il y a quinze jours au sujet de la partie de base ball Vé-téran vs Yamaska, je sollicite de nouveau une place dans vos colonnes pour avoir l'avantage de dire quelques mots au Dr. Viger.

Je savais le Dr. Viger téméraire mais pas au point de venir m'opposer un démenti formel quand j'ai prétendu qu'il s'était servi de tactiques déloyales. J'ai dit et je répète qu'il s'est servi de tactiques déloyales lors de cette fameuse partie et malgré tous ses démentis et son verbiage inutile je vais lui en fournir la preuve.

Lui qui m'accuse d'ignorance dans le jeu de base-ball il devrait avoir l'obligeance de jeter un peu les yeux sur les règlements du jeu national américain ce qui aurait peut-être pour effet de lui rafraîchir la mémoire.

Voici textuellement le règlement contre lequel je prétends qu'il a manqué Coaching Rules

"The coacher shall be restricted to coachin the base-runner only and shall not address remarks except to the base runner and then in words of assistance, and direction in running bases."

M. le Dr. Viger prétendrait-il qu'il n'a pas été à l'encontre de ce règlement quand lui et ses acolytes, au moyen d'un petit code très ingénieux et surtout très spirituel, duquel j'ai plusieurs raisons de croire qu'il est l'inventeur, il avertissait l'homme au bâton quel genre de balle allait lancer le pitcher.

Je sais comme lui que quand on peut découvrir les signes avertisseurs du receveur et en prévenir le frappeur ce n'est pour celui-ci d'un grand avantage et qu'il n'y a pas de règlement défendant cela pour la raison que la chose se fait discrètement par signes et qu'il n'y a que ceux qui sont dans le secret qui puissent s'en apercevoir.

C'était probablement sur ce point qu'il comptait me confondre, mais sa manière d'agir loin d'être discrète et par signes, consistait à crier au frappeur à chaque ou presque à chacune d'elles, le genre de balle que le pitcher était pour lancer.

Maintenant il prétend avoir raison d'agir ainsi, qu'il le prouve et je m'inclinai.

Il conseille à ceux qui ne veulent pas entendre les incongruités qui sont prononcées de se boucher les oreilles avec de la ouate, mais pour lui afin de n'avoir pas eu à regretter les paroles dites aussitôt qu'elles furent prononcées il aurait été mieux de s'en remplir la bouche.

Je le remercie pour le qualificatif de Pondeur improvisé qu'il m'accorde. Le terme est bien trouvé et il a dû y songer bien longtemps. Mais soit dit en passant, je préfère être un pondeur improvisé que d'être un gaffeur habituel.

YAMASKA.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 26 septembre 1913

La séance s'ouvre sous la présidence de son Honneur le Maire Paul F. Payan et tous les échevins sont présents à l'exception de M. le pro-maire Ulric Jacques.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance et il est approuvé à l'unanimité.

Lecture est donnée des documents suivants: 1o Acte de cession consentie par la substitution E. L. R. C. Després à la cité de St. Hyacinthe, devant le notaire Horace St. Germain,

le 20 septembre courant, sous le numéro trois mille sept cent trente deux de ses minutes. 2o Acte de convention consenti entre l'Honorable Louis Tellier et la Cité de St. Hyacinthe devant le notaire Jules St. Germain, le 20 septembre courant sous le numéro trois mille trois cent quatre vingt dix de ses minutes. 3o Acte consenti entre M. Bernard B. Cooche et la Cité de St. Hyacinthe devant le notaire Jules St. Germain le 20 septembre courant portant le numéro trois mille trois cent quatre vingt onze de ses minutes. M. Amyot propose secondé par M. Bourbeau que ces trois contrats soient ratifiés par le conseil. Adopté.

Production est faite de la demande du transport de la licence de l'Hôtel Richelieu produite par M. Euclide St. Germain. M. Dussault propose secondé par M. Fontaine que ce transport de licence soit accordé. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de MM. L. O. Grothé & Cie demandant le lambrissage de leur manufacture. Laissée sur la table.

M. Amyot propose secondé par M. Marchesseault que le Trésorier de La Cité de St. Hyacinthe soit autorisé à emprunter sur billets à demande portant intérêt à un taux n'excédant pas cinq pour cent l'an une somme de dix sept cents piastres pour rembourser comme suit. 1o—Mme Edouard Labonté billet du quatre novembre dernier et mille piastres à M. Azarie Lasonde billet du deux mai dernier. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de M. T. D. Bouchard à propos du macadamisage des rues Laframboise et Héloïse. Laissée sur la table.

Lecture est donnée d'une requête demandant un trottoir sur la rue Bourdages au nord ouest de la ligne du Grand Tronc. Laissée sur la table.

Lecture est donnée d'une lettre de M. T. D. Bouchard au sujet du paiement d'un acompte dans l'affaire des ponts. Déposée aux archives.

Lecture est donnée d'une lettre de M. T. D. Bouchard au sujet de l'amélioration et de l'embellissement du terrain près de la prison. Référée au comité des Parcs.

M. Payan donne avis qu'à la prochaine séance de ce conseil il proposera que le comité du feu soit autorisé à faire les dépenses nécessaires pour faire recouvrir la station en tôle galvanisée, No 26 Queens Head.

M. Marchesseault propose secondé par M. Dussault que le greffier demande à tous les plombiers de Saint-Hyacinthe des soumissions pour la fourniture et l'installation d'une fournaise au marché centre et que ces soumissions soient produites pour vendredi prochain. Adopté.

Lecture est ensuite donnée des différents comptes et le conseil s'ajourne.

Nouvelles Locales.

Personnels

—Mme Horace Robinson et sa fille Grace sont parties ces jours derniers pour un voyage d'un mois à Holyoke. Au cours de son voyage Mme. Robinson visitera Boston et New-York.

—M. Wilfrid Chicoine, avocat pratiquant ci-devant à d'Israeli, est arrivé en notre ville où il s'établira. M. Chicoine, qui est un ancien citoyen de St. Hyacinthe, compte en notre ville de nombreux amis qui saluent avec joie son retour.

Les Ponts

Les travaux des ponts avancent rapidement sous la direction de MM. Galbraith & Cate les entrepreneurs. Tout indique qu'ils seront complètement terminés pour le premier janvier prochain tel qu'il avait été convenu entre la Cité de St. Hyacinthe et les contracteurs.

Joyeuse fête

Mercredi soir les amis de M. Paul Caron se sont réunis chez lui pour lui présenter à l'occasion de son prochain départ pour Trois-Rivières, où il va ouvrir un magasin de bijouterie et d'Horlogerie leurs vœux de succès et lui présenter en même temps comme gage de leurs amitiés un superbe sac

de voyage. La veillée fut des plus gaies et l'on se sépara en emportant un bon souvenir de cette joyeuse réunion.

Honneur au mérite

La Présentation, Comté de St. Hyacinthe:—Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Avida Michon, Institutrice de l'Ecole No 4 a reçu une prime de \$20. pour le succès obtenu dans l'enseignement. Nous reconnaissons ses mérites et nous ne pouvons que la féliciter.

Nous nous réjouissons de pouvoir profiter encore cette année de sa science et de son dévouement.

Allons tous entendre Mercier

Jeudi soir, le 16 octobre, notre salle de l'Hôtel de Ville aura une brillante apparence, lorsque la belle société Maskoutaine l'emplira jusqu'au portes pour le concert du ténor Xavier Mercier et les distingués artistes qui l'accompagnent. Ce sera le premier grand événement social et artistique de la saison et il semble qu'il y a un mouvement général vers l'Hôtel de Ville pour le 16 au soir. Le concert Mercier, en effet, fait le sujet de toutes les conversations et il est bien certain que ceux qui manqueront cette belle soirée devront avoir de bien graves raisons. On nous apprend que la vente des billets est colossale. Le concert fera évidemment salle comble et Mercier sera acclamé par une foule énorme.

Ceux qui n'ont pas encore retenu leurs billets devraient y voir immédiatement. Il reste encore de bons sièges mais ils s'enlèveront vite.

Cour du Recorder

Lundi en cour du recorder, a été entendu l'une des causes les plus intéressantes dont les annales de cette cour fassent mention.

Samedi après-midi, vers les 4 heures, sur une plainte dûment assermentée par M. A. Arsenault, le chef de police Foisy, accompagné de trois ou quatre constables, opérait une descente à la demeure d'une famille Sansoucy, rue Héloïse. Furent arrêtés en cette occasion et conduits au poste central de la police: M. et Mme Sansoucy, leurs deux filles et leurs deux jeunes garçons, ainsi que deux autres jeunes gens de notre ville.

Lundi matin, en cour, Mre Louis Lussier représentait la défense et Mre J. O. Beauregard la Cité. Tous les accusés plaidèrent non coupables et l'on procéda à l'audition de la cause.

M. et Mme Arsenault, M. Louis Brouillet et quelques autres témoins comparurent pour la demande, mais aucun d'eux ne put juger avoir vu quelque chose d'anormal se passer dans la demeure des prévenus. Plus d'une fois les avocats échangèrent entre eux d'assez gros mots au cours des procédures.

M. le Magistrat Marin, devant qui la cause fut entendue, renvoya la plainte en condamnant cependant chacune des parties à payer ses frais.

On dit que plusieurs actions en dommages seront prises contre M. Arsenault, le plaignant en cette cause.

Mardi matin, en cour du magistrat, devant M. le magistrat Marin, a été entendue la cause des jeunes Beauregard, Papillon, Dupré, et Fredette, accusés de vol avec effraction dans un camp situé à deux milles de notre ville, sur les bords du Yamaska.

Les quatre prévenus ont été condamnés à subir leur procès aux prochaines assises criminelles, en juin prochain.

Cour de Circuit

La cour de circuit s'est ouverte mercredi en notre ville sous la présidence du juge Martineau. Le dit tribunal a siégé encore toute la journée de jeudi et jusqu'au 10, l'on entendra les causes qui sont inscrites en cour supérieure pour le présent terme.

MARIAGE

A St. Damase le 29 septembre M. Edmond Chagnon conduisait à l'autel Mlle Eva Leroux. Au cours de la messe qui fut célébrée par M. E. A. Beaudry, curé de la paroisse le chœur de chant des dames de St. Damase exécuta un fort joli programme de

chant, et un superbe Ave Maria fut chanté par Mlle Eva Lussier. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au mariage. Après un magnifique dîner servi chez M. Origène Leroux frère de la mariée l'heureux couple est parti pour un voyage aux Etats-Unis au cours duquel il visitera New-York, Willimantic et autres centres.

Décès

A Saint Hyacinthe le 26 septembre dernier est décédée à l'âge de 43 ans Mme Marie Jeanne Primeau épouse de M. Isidore Baron maître sculpteur de notre ville. Outre son époux elle laisse pour regretter sa mort trois filles: Mlle Rosa, Priscilla, et Béatrice.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à l'église cathédrale de notre ville.

Les porteurs étaient MM. John, Napoléon et Dalvieu Primeau tous frères de la défunte, MM. Adolphe Baron et Alfred Corneau ses beaux-frères et M. Napoléon Daudelin associé de M. Baron.

Le deuil était conduit par M. Isaac Primeau père de la défunte.

Dans le cortège l'on remarquait entre autres MM. J. L. Cormier, T. D. Bouchard, H. Petit, G. St Jean, N. Houle, J. B. Hevey, J. A. Godard, U. Beaunoyer, Art. Plibotte, Jos. Leduc, E. L. Bernier, Horm. Langevin, Pierre Gadbois, L. A. Plante, P. A. Foisy, J. H. E. Brodeur, Jules Wingender, Ls. Bourgeois, A. Marcoux, J. L. Guillet, Jos. Borduas, Naz. Arcand, Dr Pagé, Prosper Brien, Victor Gervais, les élèves de l'Ecole Lalime, les élèves de l'Académie Prince, Elz. St Onge, M. Bélanger, H. Cadorette, M. Lagacé, J. A. Casavant, H. Lorange, P. Wingender, A. Arpin, C. Richard, P. Hamel, Alf. Côté, O. Majeur, J. A. Gatien, L. P. Provost, H. Pepin, J. C. Hamel, A. Bonet, E. Paquet, A. R. Rioux, E. Lemay, etc.

A la famille si cruellement éprouvée Le Clairon offre ses plus sincères condoléances.

A Québec, le 30 septembre 1913, à l'âge de 62 ans est décédé M. J. Emilien Max Clément, manufacturier de cuir, époux de dame Malvina Richard. M. Clément était le père de M. Zotique Clément de notre ville depuis de nombreuses années à l'emploi de la maison Duclos & Payan.

A M. Zotique Clément et à sa famille le si cruellement éprouvée nos plus sincères condoléances.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété appartenant autrefois à M. Massé, à vendre à de bonnes conditions.

S'adresser à J. B. Tousignant, pres du cimetière de la ville, où à B. P. 459. jno.

Télégraphie Commerciale

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

SAINT-HYACINTHE

En outre de ses cours déjà nombreux et pratiques enseignés avec succès dans ses classes,

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

vient d'inaugurer l'enseignement de la TÉLÉGRAPHIE COMMERCIALE, science qui offre aux jeunes filles surtout, une brillante et lucrative carrière.

Professeurs expérimentés, outillage parfait, ameublement confortable, hygiène, ventilation complète, voilà la description de la classe qu'offre L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTÉE.

Pour plus d'informations s'adresser à

B. LALIME, Principal.

Télégraphie Commerciale

VINS! VINS!

Tous mes vins sont fabriqués avec des raisins d'importation européenne.

Ces raisins donnent aux vins un arôme qu'on ne retrouve pas dans ceux faits avec le raisin du pays.

Ne pas oublier que le bon vin est recommandé pour combattre l'alcoolisme; buvez-en à vos repas et assurez votre santé et votre bien-être.

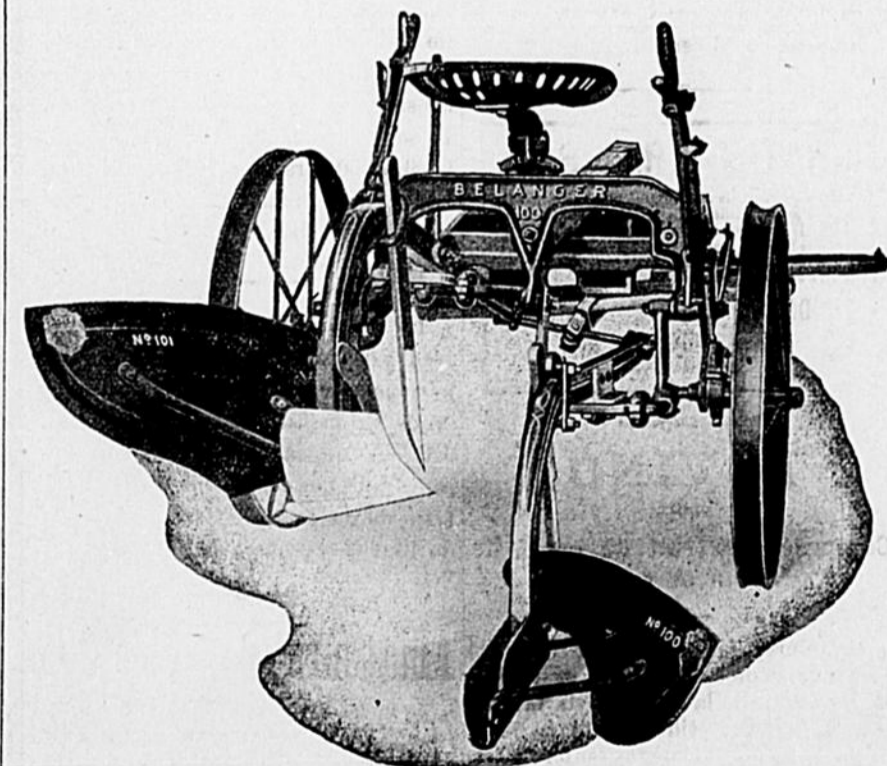
Je vends mes vins à très bas prix et par quantité non moindre que DEUX GALLONS.

H. BARDET

339A RUE GIROUARD, — SAINT-HYACINTHE

Commandes reçues par malle pour livraison à domicile.

ON DEMANDE Une fille pour ouvrage général dans famille privée. Pas d'enfants. pas de lavage. S'adresser au "Clairon".	A VENDRE Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 35 forces, avec deux bouilloires de 30 forces chacune en excellente conditions et pouvant porter 100 lbs. de pression à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez M. M. Casavant Frères, Facteurs d'orgues à St. Hyacinthe. A vendre aussi un moteur à gaz où à gazoline de 5 forces, en bonne condition. Pour information, s'adresser au même endroit.
ON DEMANDE 25 menuisiers. Bon salaire. Ouvrage permanent. S'adresser à LA COMPAGNIE D'ORGUES CANADIENNES LIMITÉE	Changement d'Horaire du Grand-Tronc. Un changement général des trains du Grand Tronc prendra effet le 28 sept. 1913. Tous renseignements seront fournis sur application à l'agent du Grand Tronc.
ON DEMANDE On demande trois ferblantiers couvreurs, un plombier et un tailleur de corniche chez Joseph Leduc & Fils rue St. Simon.	ON DEMANDE On demande une servante pour ouvrage général de maison. Pas de lavages. S'adresser 320 rue Girouard
FILLES DEMANDEES On demande des jeunes filles comme commis avec ou sans expérience S'adresser chez Michel Greenberg. Rue St. Simon.	



Deux charrues montées sur la même charpente: l'une tournant à droite et l'autre à gauche. Vous pouvez travailler dans les côtes et toujours labourer sur le côté où le terrain penche. Si vous voulez améliorer votre terre et labourer sans faire de raies d'égoût où vous perdez une grande partie de votre semence, c'est UNE DE CES CHARRUES QU'IL VOUS FAUT.

Nous avons aussi les CHARRUES à DEUX RAIES, lesquelles épargnent beaucoup de temps et de fatigue. Aussi CHARRUES à SIEGE ordinaires et à MANCHONS.

Demandez nos circulaires descriptives.



A. Belanger

MONTMAGNY, QUEBEC